

HONORAIRES DE TRANSACTION*

Applicable à compter du 8 Novembre 2022

*Les honoraires ci-dessous sont exprimés toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

*Honoraires Maximum

BAREMES* Tous types de mandat

< 60 000 €	6 000 €
60 001 € à 100 000 €	9 000 €
100 001 € à 150 000 €	11 000 €
150 001 € à 200 000 €	12 000 €
200 001 € à 250 000 €	13 000 €
250 001 € à 300 000 €	14 000 €
> 300 001 €	5 %

*Honoraires à la charge de l'acquéreur.

Sauf stipulation contraire du mandat qui préciserait des honoraires à la charge du vendeur.

Mandat Exclusif et Préférence : Nombreux avantages, nous consulter.

HONORAIRES LOCATION*

Applicable à compter du 15 Mars 2024
Locaux à usage d'habitation soumis à la Loi du 06 Juillet 1989

Les honoraires ci-dessous sont exprimés toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

*Honoraires maximum

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur..... 10€

Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail :

	<u>Dû par le bailleur</u>	<u>Dû par le locataire</u>
Jusqu' à 40 m ²	8 € / m ²	8 € / m ²
41 m ² à 50 m ²	7 € / m ²	7 € / m ²
51 m ² à 60 m ²	6 € / m ²	6 € / m ²
61 m ² à 70 m ²	5 € / m ²	5 € / m ²
A partir de 71 m ²	4.5€ / m ²	4.5€ / m ²

	<u>Dû par le bailleur</u>	<u>Dû par le locataire</u>
Honoraires état des lieux :	3€ / m ²	3 € / m ²

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

6% du montant du loyer hors charges sans encaissement des loyers

Ou

7% du montant du loyer charges avec encaissement des loyers